

14 juillet 2004 / 14 July
2004

N° 2004 – 2469

NEOVIA Electronics

- Résultat de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement sur le Second Marché annoncés par l'avis N° 2004-2356 du 7 juillet 2004 / *Result of the Open-Price Offer and the placement on the Second Marché announced in the Notice n° 2004- 2356 dated 7th July 2004*
- Début des négociations sur le Second Marché le 20 juillet 2004/ *Beginning of trading as of 20 July 2004*
- Règlement de l'OPO / *Settlement/delivery of shares acquired under the open-price offer*
- Capital social / *Capital social/ number of shares admitted to listing*

1 - RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME/ RESULT OF THE OPEN-PRICE OFFER (OPO)

Après centralisation des états récapitulatifs des ordres d'achat reçus des membres du marché, EURONEXT PARIS SA fait connaître qu'au total elle a enregistré des 252 ordres d'achat portant au total sur 46 812 actions NEOVIA Electronics. *Following centralisation of the purchase orders placed with broker-dealers, EURONEXT PARIS SA announces that the total demand for the offered shares is 252 orders for 46 812 NEOVIA shares.*

Conformément aux indications données dans l'avis N° 2004-2356 du 7 juillet 2004, EURONEXT PARIS SA a coté un cours de 16.46 € et a procédé à la répartition des 46 812 actions NEOVIA Electronics offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert en appliquant un taux de service de 100 %. Le nombre total d'actions offertes initialement à l'OPO de 56 211 actions a été réduit de 9 399 actions qui ont été transférées au placement. *In accordance with the information contained in notice n° 2004-2356 dated 7th July 2004, EURONEXT PARIS SA quoted a share price of 16.46 euros and proceeded with the allotment of the 46812 NEOVIA shares offered in the Open-Price Offer with percentage response of 100 %.*

NB - Il est rappelé que dans le cas où l'application du pourcentage de réponse des ordres n'aboutirait pas à un nombre entier de titres, ce nombre serait arrondi au nombre entier immédiatement inférieur.

2 - RESULTAT DU PLACEMENT / RESULT OF THE PLACEMENT

Il est précisé que dans le cadre du placement, la demande s'est établie à 21 ordres servis correspondant à 338 637 titres / *In the placement, the total demand is 21 orders for 338 637 shares.*

3 - REGLEMENT/LIVRAISON DE L'OPO / SETTLEMENT/DELIVERY OF SHARES ACQUIRED UNDER THE OPEN-PRICE OFFER

Les opérations de règlement-livraison des négociations du 14 juillet 2004 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT +, entre d'une part Parel (Code 528), pour le compte de M.I.A. et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 19 juillet 2004. L'ensemble des instructions SLAB RELIT + devra être introduit dans le système au plus tard le 16 juillet à 12 heures. L'instruction aura comme date de négociation le 14 juillet 2004 / *Shares traded on 14 July 2004 will be settled/delivered through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between Parel (code 528) acting on behalf of M.I.A. and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 19 July 2004. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 AM on 16 July 2004. The trading day shown on instructions will be 14 July 2004.*

4 – COTATION A PARTIR DU 20 JUILLET 2004 SUR LE SECOND MARCHÉ / TRADING ON THE SECOND MARCHÉ AS OF 20th JULY

L'opération d'émission d'actions nouvelles n'étant pas garantie au sens de l'article 225-145 du Code de Commerce, la négociation sur NSC débutera le 20 juillet 2004 après la délivrance du certificat du dépositaire / *NEOVIA shares will be traded on the Second Marché, on the NSC system, trading category 12, on 20 July 2004./*

Dispositions particulières/ Special conditions:

Pré ouverture : 7h15
Ouverture : 9h00
Cours de référence : 16.46 euros soit le cours de l'OPO
Seuils de cotation : 20 % du cours de référence

- *Pre-trading in the share commences* : **7h15**
- *Trading commences* : **9h00**
- *Reference price* : **OPO price, i.e. 16.46 euros .**
- *Trading threshold* : **20 % of reference price**

Au cas où le cours d'ouverture franchirait le seuil mentionné ci-dessus, EURONEXT PARIS SA procédera à la réservation de la valeur / *If the share starts trading below the above threshold, EURONEXT PARIS SA will reserve the share.*

EURONEXT PARIS SA informera les intervenants de marché des nouvelles modalités de cotation en prenant, à chaque tentative, comme cours de référence le niveau de la réservation auquel sera appliqué des variations supplémentaires de 20 % / *EURONEXT PARIS SA will inform the market operators of the new listing timetable by taking, at each try, as reference price the reservation price on which will be applied extra variations of 20%.*

Dès lors qu'aucun cours n'aura pu être coté sur la valeur, les dispositions particulières ci-dessus mentionnées resteront applicables dès le jour de bourse suivant / *If any price can't be quoted on the share, the special conditions mentioned above remains applicable the next trading day.*

Après cotation du premier cours sur la valeur, la cotation s'effectuera selon les règles habituelles du continu, groupe de valeur 12, en matière de seuils / *Once the initial share price has been quoted, quotations will comply with standard continu rules on thresholds, trading category 12.*

5 – CAPITAL SOCIAL/ SHARE CAPITAL

L'augmentation de capital de la société réalisée dans le cadre de l'admission sur le Second Marché s'élèvera à 385 449 actions soit 76.2 % de l'émission initialement prévue.

A l'issue des opérations et de l'augmentation de capital, le capital social de la Société NEOVIA sera divisé en 1 785 449 actions. Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. *At the end of operations and after settlement , the share capital of NEOVIA will total 1 785 449 shares.*

Le prospectus a reçu le visa N° 04-654 en date du 7 juillet 2004 par l'Autorité des Marchés Financiers ; il se compose d'un document de base enregistré sous le N° I.04-130 en date du 29 juin 2004 et d'une note d'opération.

The prospectus which received visa n°04-654 dated 7 July 2004 is composed of a "document de base" registered by the Autorité des marchés financiers on 29 June 2004 under n° I. 04-130 and an operation note, with the following warning:

« L'Autorité des marchés financiers attire l'attention du public sur les éléments suivants :

-Le développement récent de l'activité qui reste par ailleurs concentrée sur un nombre limité de clients (le premier client représente 52% des ventes sur l'exercice clos le 31 mars 2004 et les cinq premiers clients 84%-voir § IV.3.5.2 et IV.5.4).

-la réserve formulée par l'auditeur contractuel sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2003 et portant sur la non-assistance à l'inventaire physique des stocks.

-La réserve formulée par le commissaire aux comptes dans son rapport général relatif à l'exercice clos le 31 mars 2004, au sujet du stock inscrit au bilan d'ouverture pour un montant de 1 286 504 euros (voir document § V.2 du document de base). »

Code ISIN/ *ISIN code* : FR0010101741

Code Mnémonique / *Symbol* : NOEV